

Le volontariat inclusif

*Pourquoi peine-t-il
à se normaliser ?*



Demandeurs d'asile qui cultivent des parcelles pour redistribuer leurs récoltes, jeunes en réinsertion après un parcours en soins psychiatriques qui animent des ateliers avec des enfants... Le volontariat inclusif a tout d'une belle idée. Il promet à la fois un levier d'émancipation pour les personnes fragilisées et un souffle nouveau pour des associations en quête de renouvellement. Dans un secteur associatif belge précarisé par l'austérité, accueillir des profils vulnérables exige du temps, des ressources et un encadrement que beaucoup n'ont plus les moyens d'assurer.

Il y a quelques mois, un article du média *Reporterre*¹ dressait le portrait du Collectif des agriculteurs migrants de Rennes. Ce collectif rassemble une quinzaine de demandeurs d'asile, pour la plupart déjà agriculteurs dans leur pays d'origine, qui ont décidé de cultiver ensemble des parcelles maraîchères pour redistribuer leurs récoltes à des associations locales. L'initiative a suscité un élan de solidarité remarquable : plants, matériel, pépinières fournis par des acteurs locaux ; et a offert à ses membres un espace de reconnaissance, d'agentivité et de lien social. En apparence, un récit d'intégration réussi.

Pourtant, au fil de la lecture, des indices fissurent le tableau. Les membres du collectif survivent avec 200 à 400 euros d'allocation mensuelle et ne peuvent légalement pas travailler. Si leur élan solidaire est bien sincère (les membres parlent eux-mêmes de « *rendre ce qu'on leur a donné* »), le volontariat, ici, est pourtant moins un choix libre qu'une réponse contrainte à des politiques migratoires excluantes.

Quand l'accès au travail est restreint, certains se tournent vers une forme d'engagement bénévole pour exister socialement. Or en Belgique, plus de la moitié des activités bénévoles sont réalisées par des personnes diplômées du supérieur : le volontariat reste largement un espace de privilégiés. Dès lors, **quelle place y est réservée aux personnes en situation d'exclusion sociale**² ?

L'idée d'un volontariat plus inclusif séduit à première vue : une opportunité d'insertion dans le tissu social pour les uns, un renfort bienvenu pour les autres. Mais les structures ont-elles réellement les moyens de favoriser l'inclusion de profils vulnérables, dans un contexte de précarisation croissante du secteur associatif belge ?

Autrement dit : rendre le volontariat plus inclusif, fausse bonne idée ?

Volontariat ou bénévolat ?

En Belgique, on parle plutôt de '*volontariat*', notion encadrée juridiquement par la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires. Le terme '*bénévole*' est plutôt d'usage courant. Il n'y a pas de distinction réelle dans les pratiques, mais le terme juridique reste '*volontaire*'. Dans cette analyse, nous utiliserons ces deux termes comme synonymes.

¹ Voir <https://reporterre.net/Des-agriculteurs-exiles-se-lancent-dans-le-maraichage-pres-de-Rennes>

² « *L'exclusion sociale est la relégation ou marginalisation sociale d'individus, ne correspondant pas ou plus au modèle dominant d'une société, incluant [les] personnes âgées [...] sujettes à un handicap (physique ou mental) ou [les] autres minorités. Elle n'est généralement ni véritablement délibérée, ni socialement admise, mais constitue un processus plus ou moins brutal de rupture parfois progressive des liens sociaux* » (Charpentier et coll., 2010) Nous utiliserons ici comme synonymes les termes d'exclusion sociale, de marginalisation et de fragilisation.

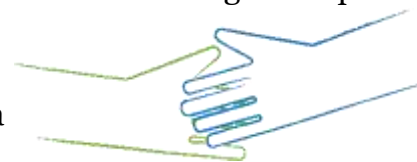
Pourquoi inclure les personnes marginalisées ?

Le volontariat inclusif concerne des profils très variés : personnes primo-arrivantes, en situation de handicap, éloignées de l'emploi, ou plus largement toute personne dont la situation de vie constitue un frein à l'engagement bénévole. Certaines associations franchissent un pas supplémentaire en intégrant leurs propres usagers comme bénévoles. Quel que soit leur statut, pair-aidants³, témoins du vécu militants⁴, ou individus pour qui l'engagement volontaire s'inscrit dans un processus de rétablissement, ils apportent une expertise que nul professionnel ne peut remplacer : celle de l'expérience vécue.

Une question de cohérence pour le secteur associatif

Le profil type du bénévole est la personne pensionnée qui souhaite mettre son temps libre au profit d'une cause sociale. Si l'on retrouve toutes les catégories d'âge parmi les bénévoles, ce sont les pensionnés qui investissent le plus de temps dans leur volontariat. Un volontaire sur trois aurait plus de 60 ans⁵. Pour eux, le volontariat est perçu comme une « seconde carrière », et leur régularité constitue un atout précieux pour les associations.

Toutefois, nombre d'entre elles formulent la nécessité de renouveler leur base de volontaires : la dégradation de l'état de santé de leurs bénévoles vieillissants, mais aussi la volonté de favoriser les idées nouvelles et de se défaire des habitudes ancrées. Si elles ne constatent pas de diminution structurelle et restent globalement confiantes pour l'avenir, une association belge sur quatre déclarait en 2024 que la proportion de bénévoles était plus faible qu'il y a quelques années. En cause notamment : une baisse de l'intérêt pour l'engagement volontaire, et un changement dans sa forme, devenue plus ponctuelle, locale et de courte durée.



Pour les associations de lutte contre la pauvreté, l'accueil de personnes marginalisées dans leur base de volontaires ne se résume pas à des arguments pragmatiques de ressources humaines. L'inclusion est intimement liée à leur mission et à leur vision d'une société plus juste.

Or, aujourd'hui, 53,6% des activités bénévoles en Belgique sont effectuées par des personnes diplômées du supérieur, et le taux de bénévolat croît avec le niveau de diplôme. Le volontariat

³ « Les pairs-aidants sont des personnes qui ont elles-mêmes vécu l'expérience de la grande souffrance psychique et/ou sociale. Pour faire face à cette grande souffrance, ils ont développé des compétences et mobilisé des ressources. Ils s'en sont 'sortis suffisamment'. On dit qu'ils sont en rétablissement. Ils ont tiré un savoir de cette expérience de vie et ils souhaitent mettre cette expérience (en situation complexe) ainsi que leur expérience du rétablissement (expérience vers un mieux-être) au profit d'autres qui vivent des expériences similaires » (<https://www.maisonmedicale.org/les-pairs-aidants/>)

⁴ L'appellation 'témoin du vécu militant' (TVM) est issue du vocabulaire du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP). Elle désigne « des personnes qui connaissent de près ou de loin la pauvreté, l'exclusion, l'appauvrissement. [Elles] constituent un groupe ouvert, le plus ouvert possible aux personnes qui, fortes de leurs vécus, s'inscrivent dans une démarche participative collective. [Les TVM] nourrissent les réflexions, ils constituent la base d'un propos collégialement élaboré. (...) Ils sont le cœur de la dynamique de lutte contre la pauvreté menée par le Réseau » (<https://rwlp.be/qui-sommes-nous/>).

⁵ Toutefois, en proportion, ce sont les 30 à 59 ans qui sont les plus investis dans le volontariat.

reste donc largement un espace de privilégiés, ce qui constitue un paradoxe pour des organisations dont la raison d'être est précisément de lutter contre les inégalités.

Inclure des profils marginalisés, c'est aussi repenser la nature même de la relation bénévole-usager. **La figure du « sauveur », asymétrique, peut s'avérer dommageable tant pour le volontaire qui s'y enferme que pour l'utilisateur qui s'y retrouve réduit.** Favoriser l'accès au volontariat à des personnes elles-mêmes concernées par la précarité ou discriminées, c'est



ouvrir la voie à une relation plus horizontale, fondée sur la réciprocité plutôt que sur la charité. C'est aussi, plus largement, créer les conditions d'un vivre-ensemble entre personnes aux parcours socio-culturels différents, et ainsi rompre avec l'entre-soi qui caractérise trop souvent le secteur associatif. C'est là que le secteur associatif peut jouer un rôle de tissu social que peu d'autres espaces remplissent.

Et le bénévole, « *Quel bien tire-t-il du fait de faire le bien ?* »⁶

S'engager bénévolement est rarement un acte purement altruiste. Le volontariat génère des gratifications symboliques bien réelles : sociabilité, sentiment d'utilité, reconnaissance des compétences, appartenance à un collectif, liens tissés dans un cadre informel entre bénévoles, espace d'émancipation et d'expérimentation sans la pression du marché du travail. Il est aussi un lieu d'apprentissage de nouvelles compétences, des normes de productivité, d'efficacité et de hiérarchie, autant de codes valorisés dans le monde professionnel.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la notion de « *hope labour* » : le travail bénévole comme investissement implicite dans une carrière future. La pratique volontaire représente, explicitement ou non, une condition d'entrée dans certaines formations et certains métiers. Elle est un test à la vocation, une porte d'entrée dans le monde du travail, un tremplin vers l'emploi ou un moyen d'y revenir après une période difficile.

Si ces retombées valent pour tous les bénévoles, ils sont amplifiés pour les personnes en situation de marginalisation pour qui le réseau social est limité, la reconnaissance rare, et l'accès à l'emploi semé d'embûches. Pour ces personnes, **le volontariat peut représenter bien plus qu'un engagement citoyen : un véritable levier d'insertion sociale et professionnelle et un changement durable de ses conditions de vie.** Or ce sont précisément ces personnes qui se heurtent aux obstacles les plus importants pour y accéder.

⁶ BOURDIEU, Pierre, *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, éd. Le Seuil, Paris, 2012.

Lever les freins à l'inclusion

La première entrave est économique : si la loi prévoit la possibilité d'un défraiement, celui-ci reste plafonné et largement méconnu, et ne couvre pas toujours les frais de garde ou de déplacement. Les exigences administratives peuvent aussi décourager ou complexifier l'engagement : les allocataires du CPAS doivent en informer leur travailleur social, les bénéficiaires d'une indemnité ONEM sont tenus de déclarer leur activité bénévole... Le volontariat restant plus accessible dans les grandes villes qu'en zone rurale, la mobilité est également un obstacle à la liberté d'engagement.

S'y ajoutent des freins moins visibles mais tout aussi déterminants : le manque de temps, les barrières culturelles et linguistiques, le manque de confiance en soi, ou encore la méconnaissance des droits, ou de l'existence même du volontariat. Enfin, le manque de représentation de profils diversifiés parmi les bénévoles existants peut décourager ceux qui ne s'y retrouvent pas.

Réduire ces freins est donc une condition *sine qua non* pour que l'inclusion dans le volontariat ne reste pas une utopie.

“ L'intégration, ce n'est pas aussi simple que ça. Malheureusement, on ne peut pas compter sur eux. Même s'ils sont ravis, ils ne sont pas réguliers d'une semaine à l'autre. On ne sait jamais dans quel état ils arriveront. En dernière minute, ils peuvent annuler. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Mais on continue. ”

Témoignage de Marie, bénévole aux *Petits curieux de l'Open Free Go* (Uccle), après avoir tenté d'intégrer des jeunes en réinsertion après un parcours en soins psychiatriques comme animateurs volontaires en Atelier lecture, écriture et aide aux devoirs.

L'inclusion face à la réalité du secteur

L'association sous pression

La bonne volonté de nombreuses associations se heurte à la réalité du secteur, dans un contexte politique largement défavorable.

La précarisation n'est plus une crainte dans le secteur associatif : elle est déjà à l'œuvre. Subsidés en baisse, indexation gelée, appels à projets chronophages qui se multiplient, financements bloqués... Autant de mécanismes qui fragilisent concrètement les associations et leurs équipes. La dernière mobilisation du 9 avril 2026 en a été une illustration, le secteur se rassemblant pour dénoncer ces politiques et leurs impacts sur les travailleurs et les publics. Dans ce contexte, les

acteurs associatifs s'inquiètent d'une éventuelle volonté de l'État de s'appuyer sur le bénévolat pour répondre aux questions sociales auxquelles il ne répond plus suffisamment.

Cette évolution provoque une transformation du bénévolat lui-même. On parle souvent de « professionnalisation » des bénévoles. Et pour cause, les missions requièrent aujourd'hui des compétences de plus en plus pointues, qu'elles soient cognitives, techniques ou relationnelles. Mais cette exigence accrue ne s'accompagne ni d'un salaire, ni d'une reconnaissance statutaire équivalente. Comme le souligne la sociologue Maud Simonet, il serait plus juste de parler dans ce cas de « *gratuitisation du travail* ».

Ainsi, le volontariat tend parfois à se rapprocher davantage d'une forme de travail non rémunéré où les volontaires finissent par occuper des postes structurels, indispensables au bon fonctionnement des organisations. Le bénévolat devient alors une ressource mobilisée pour pallier le manque de moyens, au risque d'être instrumentalisé à des fins économiques. S'opère alors un changement de nature du bénévolat. **Ce qui relevait d'un engagement libre et citoyen tend à devenir une nécessité fonctionnelle, au risque de perdre sa portée politique et solidaire.**



Ce travail, socialement utile, reste largement invisible dans les logiques économiques. Il constitue un « *angle mort du système* », à l'instar du travail du *care* dans la sphère domestique. Il repose pourtant sur un engagement massif : **866.000 personnes sont aujourd'hui bénévoles en Belgique.**

Pour les volontaires eux-mêmes, cette dépendance croissante des structures se traduit par une augmentation des risques de sursollicitation, de surinvestissement, de culpabilité et de perte de sens. L'acte libre que représente le volontariat se trouve fragilisé par cette dépendance croissante des structures. On devine alors que ces conséquences négatives impactent d'autant plus fortement les personnes les plus éloignées de la vie sociale et professionnelle.

Les personnes fragilisées en première ligne de ces dérives

La montée en compétences attendue dans le volontariat crée une forme de sélection implicite. Les profils les plus diplômés y sont surreprésentés, tandis que les personnes en situation de vulnérabilité en sont exclues. Une tension apparaît alors entre la volonté croissante d'inclusion des organisations et un volontariat de plus en plus tourné vers une logique de compétences.

Par ailleurs, la précarisation du secteur réduit les capacités d'encadrement, de formation collective et individuelle des bénévoles. Or, ces dimensions sont essentielles, particulièrement pour les publics qui nécessitent un accompagnement plus attentif. Faute de moyens, les associations disposent de moins de temps et de ressources matérielles pour assurer un suivi de qualité.

« Ce n'est pas du jour au lendemain qu'on se stabilise. C'est toujours la même question : quel encadrement on peut leur donner ? S'il y a intégration, il faut suffisamment de bénévoles pour encadrer les jeunes bénévoles (...) Comment mettre de l'énergie là-dedans sans mettre en péril les activités avec les enfants ? »

Marie, bénévole aux *Petits curieux de l'Open Free Go*

Le risque est alors double. D'une part, ces personnes peuvent être écartées *de facto* de l'engagement bénévole. D'autre part, si elles y accèdent sans un encadrement adapté, elles peuvent en subir des effets délétères : perte de confiance, sentiment d'échec, fragilisation accrue.

Dès lors, rendre le volontariat plus inclusif est-il un leurre ? Pas nécessairement, mais certainement une idée mal posée si elle se limite à ouvrir les portes du bénévolat sans interroger les conditions dans lesquelles il s'exerce.

Le volontariat a une valeur sociale, symbolique et politique qui dépasse largement la somme des heures données. Il est un espace de construction du lien social, un levier d'émancipation, d'expérimentation, une expression concrète de la solidarité.

Mais cette portée ne peut se déployer pleinement que si l'engagement reste libre et éclairé, sans lien de subordination, conformément à sa définition légale et à son essence même.

Or, dans un secteur associatif fragilisé par des politiques d'austérité, le risque est grand de voir le volontariat se transformer en variable d'ajustement : une ressource mobilisée pour compenser ce que l'État ne finance plus, instrumentalisée au détriment de ceux qui s'y engagent, et en premier lieu, des plus vulnérables.

Repolitiser le volontariat, c'est d'abord refuser cette logique. C'est exiger un **financement durable du secteur associatif, une clarification des statuts et une promotion du volontariat**. C'est défendre des conditions de travail décentes pour toutes et tous, bénévoles comme salariés, car un volontariat inclusif ne peut exister dans un secteur qui ne l'est pas.

Najwa Hakiri
Chargée de communication

Analyse disponible sur
www.vivre-ensemble.be

Exemplaire sur demande :

T. 02 227 66 80
info@vivre-ensemble.be



Rue du Gouvernement Provisoire 32 - 1000 Bruxelles
T. 02 227 66 80 | contact@vivre-ensemble.be

www.vivre-ensemble.be

Avec le soutien de la

